

Réglement provisoire des troupes blindées

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Réglement provisoire des troupes blindées : Approuvée sous le n° 1430 EMA/3/EG du 15 février 1952 . 4è partie, Instruction des unités de la cavalerie blindée, comportant les annexes III à XVI [A.B.C. 108]

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1951

Description matérielle : 1 vol. (322 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Instruction des unités de la cavalerie blindée, comportant les annexes III à XVI [A.B.C. 108].]

Sujet(s) : A.B.C. 108

A.B.C., instruction

Instruction, A.B.C